

Cheminots!

Transfert obligatoire du personnel !

Concurrence !

Ordonnances !

Une convention collective régionale qui valide la perte de 10% de la charge Grand Est, dès 2019.

Pour toi ça donne quoi ?

Perte du statut, des acquis sociaux et des EVS

Filialisation de Gares & Connexion

Sédentarisation

TOUS CONCERNES et c'est MAINTENANT !

L'accord d'entreprise SNCF (RH0077) pour les agents transférés c'est fini.

Réunion d'information
Mardi 07 Novembre à 14h00
ECT de STRASBOURG

Organisée par des collègues, pour des collègues.
Un membre du Bureau Fédéral SUD-Rail apportera son expertise.

On s'explique, on en parle, on s'organise et on propose des solutions,
pour ne pas se laisser bouffer!